

INFOS PRATIQUES – Saison 2024 - 2025

Les inscriptions se font en ligne ou à l'accueil. Passez par notre site www.mjc-oullins.com, et dans l'onglet « MJC / Infos pratiques » vous retrouverez le lien.

Participer à la vie de la MJC, c'est d'abord adhérer : aux valeurs, aux propositions, aux projets. Pour cela, nous demandons à toutes et tous une participation financière spécifique : c'est l'Adhésion annuelle.

Depuis la saison dernière, nous mettons en place une adhésion FAMILLE, à partir de la 3^{ème} personne du même foyer fiscal : vous réglez 36€ pour la saison, et vous pouvez ajouter autant de membres que vous voulez du même foyer fiscal.

L'adhésion est obligatoire (individuelle ou famille) pour pratiquer une activité ou un stage d'1 semaine.

Elle est valable toute la saison du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Adhérer à la MJC :

- 18€ : adhésion individuelle pour les adultes
- 14€ : adhésion individuelle pour les moins de 18 ans
- 36€ : adhésion pour la famille, à partir du 3^{ème} membre du même foyer fiscal.
- **5€ : adhésion individuelle stages été (de mai à août 2025) si pas d'adhésion en cours (NOUVEAU !)**

Participer à une activité, c'est permettre de rémunérer nos animateurs. **Votre cotisation d'activité** est un forfait annuel, indispensable au bon fonctionnement de notre maison. Comment régler ?

- Paiement en ligne (**1 fois ou 4 fois dès 200€ - sans réduction**) **NOUVEAU !**
- Par chèque (possible échelonner en 3 à 5 fois) CB, espèces, chèque vacances (non remboursable sur cette saison 2024-2025), Pass région, Pass Culture

Seul le règlement complet permet de valider l'inscription

Des **réductions** existent pour vous aider à profiter de vos activités hebdomadaires (non applicables sur les stages).

Maximum 50€ de réductions cumulées par an par personne.

Pas de réduction possible pour paiement en ligne,

Réduction possible uniquement si règlement à l'accueil.

35€ de réduction sur :

- o la 2^{ème} activité (adhérent ou famille)
- o pour les étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 65 ans, AAH (sur présentation justificatif)
- 15€ supp. Sur la 3^{ème} activité (adhérent ou famille) ou sur l'activité supplémentaire pour étudiants, demandeurs d'emploi, + de 65 ans, AAH.
- **PAS de réduction pour les activités de moins de 150€ par an, ou les activités dites « courtes » (œnologie, Atelier du thé, Atelier Green, Stages,**

Les réductions sont applicables jusqu'au 31 décembre 2024.

Prorata ensuite appliqué dès le 1^{er} janvier 2025 sur l'ensemble des activités (hors stages).

Remboursements :

Le coût des activités est calculé à l'année. L'adhérent contribue ainsi au maintien de l'activité et de l'emploi des animateurs pendant toute la saison. La cotisation annuelle est forfaitaire. Les stages ne sont pas remboursables.

Les remboursements sont applicables uniquement selon les conditions générales d'inscriptions et jusqu'au 15 février 2025 (consultables à l'accueil ou sur le site de la MJC)

Un abandon par l'adhérent majeur ou mineur ne justifie en aucun cas un remboursement.

En cas d'annulation du fait de la MJC d'Oullins la période non effectuée sera remboursée, sauf cas de force majeure et spécificités pour les périodes de confinement et couvre-feu.

Factures : Sur simple demande à l'accueil, et désormais accessible en ligne sur votre espace sur votre espace GoAsso.

Documents à fournir : Justificatif de domicile à jour de moins de 3 mois / Autorisation d'image* / Autorisation de sortie pour les enfants*

*(documents en ligne ou à l'accueil)

Infos Dates :

- Période d'inscriptions :
 - o Dès le 17 juin 2024 pour les adhérents de la saison précédente
 - à l'accueil du 17 au 21 juin
 - en ligne pour se réinscrire à la même activité, même horaire
 - o Dès le 24 juin 2024 pour tous (en ligne et à l'accueil)
- Fermeture MJC du Lundi 29 juillet au Dimanche 25 août 2024 inclus.
- Réouverture des inscriptions pour tous : Lundi 26 août 2024, selon horaires d'ouverture

Le Calendrier Pratique de la saison

Les activités se déroulent du lundi 16 septembre 2024 au 21 juin 2025 (sous réserve de modification), chaque semaine et hors vacances scolaires et jours fériés.

1 séance d'essai proposée pour chaque activité, tout au long de l'année (selon les activités – liste à l'accueil), en fonction des places disponibles.

Période globale d'accès aux activités :

Du Lundi 16 septembre 2024 au Samedi 21 juin 2025

Périodes de suspension des activités hebdomadaires

Vacances d'Automne :	Du Lundi 21 Octobre au Dimanche 3 Novembre 2024
Jour férié :	Lundi 11 Novembre 2024 (Armistice 1918)
Vacances de Noël :	Du Lundi 23 Décembre 2024 au Dimanche 5 Janvier 2025
Vacances d'Hiver :	Du Lundi 24 Février au Dimanche 9 Mars 2025
Vacances de Printemps :	Du Lundi 21 Avril au Dimanche 4 Mai 2025
Jour Férié :	Jeudi 8 Mai 2025 (Armistice 1945)
Pont de l'Ascension :	Du Jeudi 29 au Samedi 31 Mai 2025
Jour Férié :	Lundi 9 Juin 2025 (Pentecôte)
Vacances d'été :	Du lundi 7 juillet au Dimanche 31 août 2024

L'accueil de la MJC est ouvert :

- Tous les après-midis de 14h à 19h
- Mercredi et Samedi matin de 10h à 12h

Une permanence téléphonique est assurée

(selon les horaires d'ouverture au public) :

- Les matins du mercredi au samedi
- Les après-midis du lundi au vendredi

MJC Oullins
10 rue Orsel
69600 Oullins

Tél : 04.72.39.74.93
conctac@mjc-oullins.com
www.mjc-oullins.com

